

ATTESTATION SAISON 2023/2024

Je soussigné, Francis DIDIER Président de la Fédération Française de Karaté et Disciplines Associées, atteste par la présente que l'Association dite :

HAUT-DOUBS KARATÉ SHOTOKAN

- est affiliée à la FFKDA sous le numéro : **0250673**
- a souscrit, pour la saison **2023/2024**, et pour un montant total de **4950.33 €**, pour **134** licences ainsi réparties :

Catégorie d'âge	Masculin	Féminin	Total
SENIOR	22	8	30
JUNIOR	2	2	4
CADET	2	2	4
MINIME	6	9	15
BENJAMIN	14	9	23
PUPILLE	13	9	22
POUSSIN	17	13	30
MINI POUSSIN	2	4	6
Sous totaux	78	56	134
Total	134 Licenciés FFKDA		

En application de l'article L.131.8 du Code du Sport, l'affiliation à une fédération agréée vaut agrément auprès des services de l'Etat.

Cette attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Francis DIDIER

Président

